



Compte-rendu de l'assemblée communale du 4 décembre 2017

Lors de l'assemblée communale de La Ferrière du 4 décembre 2017, une trentaine d'ayants droit étaient présents.

Les citoyens ont approuvé le budget 2018 à l'unanimité comprenant :

- Un excédent de dépenses de CHF 39'573.- pour le compte global ;
- Un excédent de dépenses de CHF 15'930.- pour le compte général ;

avec une quotité d'impôt inchangée de 1.94%.

Mme Aurélie Tschäppät a été élue nouvelle secrétaire des assemblées communales.

Enfin, les membres du bureau de l'assemblée communale et de la commission scolaire ont été réélus à l'unanimité pour une nouvelle période de 4 ans.

Le Conseil communal